

# Bienvenue !

En septembre prochain, votre enfant entre dans un collège public des Yvelines. Afin qu'il puisse bénéficier de la restauration scolaire C'midy, il est nécessaire que vous procédiez à son inscription à la cantine, qui est indépendante de celle au collège.

Simple et rapide, la démarche s'effectue directement en ligne sur [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr) à partir du 15 mai 2024

**Vous n'avez pas encore de compte SoHappy ?** Suivez notre pas à pas ci-contre.

**Vous avez déjà un compte SoHappy ?** Rendez-vous au dos.

À noter, lors de l'inscription en ligne, à l'étape 5 du "pas à pas" vous devrez vous munir d'un justificatif de revenu (numéro allocataire ou avis d'imposition). Plusieurs cas sont possibles :

## Je suis allocataire CAF :

Munissez-vous de votre numéro allocataire. Si vous ne l'avez plus en votre possession, contactez la CAF.

## Je ne suis pas allocataire CAF :

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

## Je suis dans une autre situation :

Vous pouvez également inscrire votre enfant au tarif maximum sans transmettre de justificatif de revenu.

# Inscription en ligne : je n'ai pas de compte SoHappy

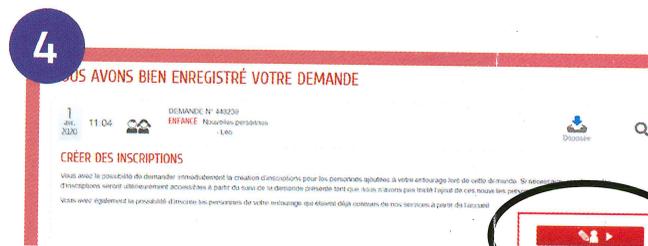
Cette démarche prend seulement quelques minutes, elle doit être effectuée sans interruption.

Je me rends sur le site [www.so-happy.fr](http://www.so-happy.fr) 



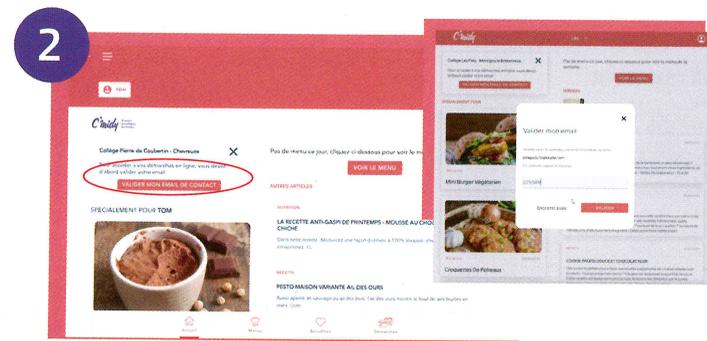
## Je crée mon compte

- Je clique sur "Créer un compte" et je sélectionne le profil "Parent d'élève" puis je renseigne mes informations personnelles.
- J'ajoute mon ou mes enfants : je saisis le nom de la ville, je sélectionne l'établissement (et non la ville) et le type de menu "Collège".
- À noter : pour les adultes déjeunant au restaurant scolaire, la démarche est identique.



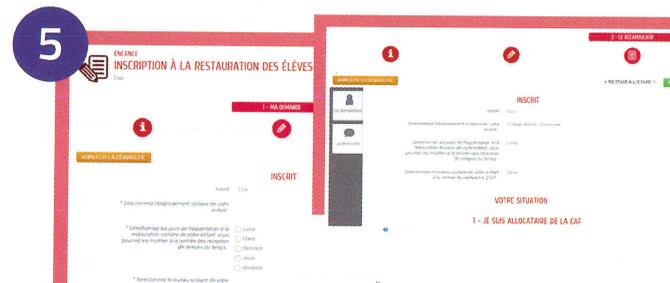
## J'inscris mon ou mes enfant(s) (1/2)

- Je clique sur le bouton rouge pour finaliser mon ou mes inscription(s).
- Je clique sous le prénom de mon ou mes enfant(s) puis sur "Commencer".



## Je valide mon adresse mail

- Sur la page d'accueil, je clique sur "Valider mon email de contact".
- Je valide mon adresse mail en renseignant le code qui m'a été envoyé dans ma messagerie, objet "Confirmer votre e-mail".



## J'inscris mon ou mes enfant(s) (2/2)

- Je renseigne la fiche de chaque enfant : établissement, jours de restauration souhaités, numéro allocataire...

À noter, je pourrai ajuster ces jours en fonction de l'emploi du temps de mon enfant grâce à la rubrique « Modifier mon forfait » qui sera disponible début septembre.



- Je vérifie et valide puis, si j'ai un autre enfant à inscrire, je refais cette démarche.



## Je complète les informations de ma famille

- Dans le même bloc, je clique sur "Finaliser mon inscription".
- Je clique sur le titulaire du compte A et je clique sur "Ajouter un autre enfant" B. Je peux ajouter si je le souhaite un co-représentant.
- Je clique sur mon ou mes enfant(s) sous "Ma famille".
- Je clique sur le bouton "Aller à l'étape 2" C.
- Je vérifie mes informations puis je clique sur le bouton "Commencer".



## J'attends la validation de mon inscription

- Mon inscription me sera confirmée par mail.
- Je peux suivre son statut en cliquant sur "Suivre mon statut" (inutile de refaire la démarche plusieurs fois).
- Une fois l'inscription validée, je pourrai effectuer ma réservation des repas... à partir de sept

ne à partir de recettes  
nefs C'midy.

approvisionnement local :

velinois : salades, pommes,  
viande de porc, huile...,

e,  
de de boeuf et la viande de porc,

la volaille,

giens ont le choix entre  
végétarien.

nts importants de l'année !

n contactant le

l'avance.

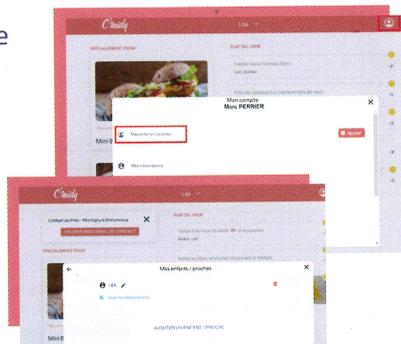


Crédits photos Adobe stock - édité par C'midy - 845 409 137 R.C.S Versailles - Siège social : 6 rue de la Redoute, 78280 GUYANCOURT

## Inscription en ligne : j'ai déjà un compte SoHappy

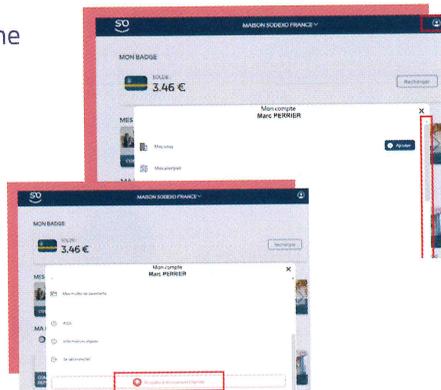
### J'ai déjà un compte SoHappy pour mon enfant en primaire

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je clique sur "mes enfants / proches" puis sur le bouton "Gérer les établissements" et "Ajouter un établissement".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



### J'ai déjà un compte SoHappy pour ma restauration d'entreprise

- Je me connecte à SoHappy et je clique sur l'icône "profil"  en haut à droite.
- Je descends en bas de la page, puis je clique sur "Accéder à mon univers famille".
- J'arrive sur un univers rouge. Je clique sur le bouton central "Ajouter un proche".
- Je poursuis mon inscription à la restauration (cf pas à pas en page centrale) sans avoir besoin de valider mon mail.



## Restauration scolaire 2024-2025 dans les collèges des Yvelines : ouverture des inscriptions en ligne du 15 mai au 15 juillet 2024

## Une interrogation ? Nous sommes à votre écoute !



Depuis la foire aux questions SoHappy, accessible depuis la rubrique Aide.



En posant une question sur le chatbot, disponible 24h/24.

Et si vous ne disposez pas d'un accès internet, par téléphone au 01 30 85 99 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.